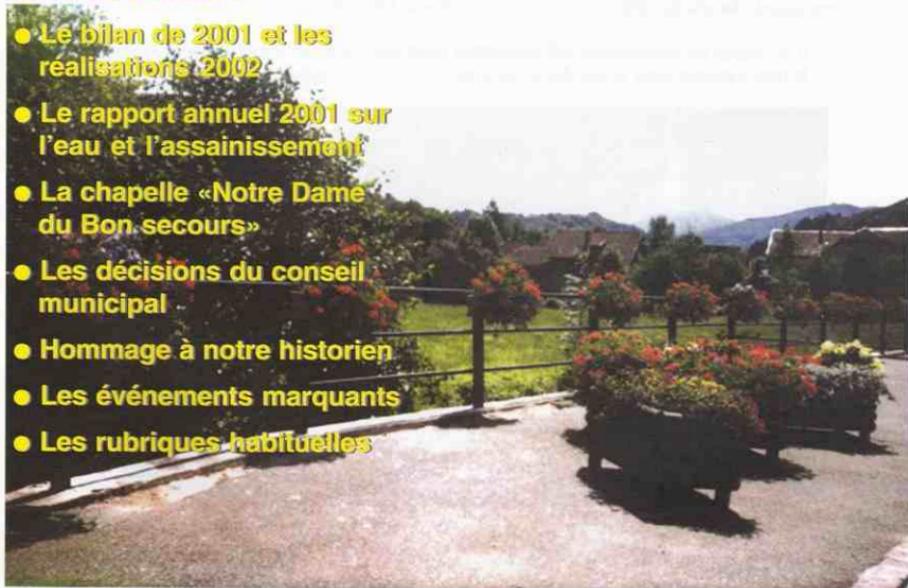




# Sur les Rives du Rombach

## Dans ce numéro :

- Le bilan de 2001 et les réalisations 2002
- Le rapport annuel 2001 sur l'eau et l'assainissement
- La chapelle «Notre Dame du Bon secours»
- Les décisions du conseil municipal
- Hommage à notre historien
- Les événements marquants
- Les rubriques habituelles



## AU SOMMAIRE

Sommaire et domaine de compétence des adjoints	page 2
Le mot du maire	page 3
Le bilan financier de 2001	page 4
Les investissements réalisés en 2001	page 6
Les budgets primitifs de 2002	page 7
Les investissements prévus en 2002	page 9
Rapport 2001 sur l'eau et l'assainissement	page 11
La chapelle « Notre Dame du Bon Secours »	page 13
La paroisse Ste Rosalie	page 14
Les décisions du conseil municipal	page 15
Hommage à notre historien Edmond Didierjean	Page 20
Les événements marquants	page 21
Un art de vivre	page 22
Informations diverses	Page 24
Les tarifs des services communaux	page 26
La vie associative	page 27
Nos joies, nos peines	page 28

## DOMAINES DE COMPETENCE DES ADJOINTS

1er adjoint	Robert STOUVENOT	Finance, Gros travaux, Camping, Associations
2ème adjoint	Bernard KRIEGER	Forêt, Chasse, Cadre de Vie, Documents d'Urbanisme
3ème adjoint	Richard MARCHAL	Services Techniques, Eau Assainissement, Voiries
4ème adjoint	Mireille BOUBEL	Social, Fêtes, Scolaire

Il n'y a pas de permanence hebdomadaire mais vous pouvez, à tout moment, contacter la mairie pour obtenir un rendez-vous avec le maire ou un adjoint.



Sortie du conseil municipal en forêt

## LE MOT DU MAIRE

En préambule, je voudrai revenir sur les dernières élections qui ont, de par la multiplicité des candidats et des résultats très aléatoires, désorienté bon nombre d'électeurs et fait perdre un peu de crédibilité à notre démocratie. Je voudrai rappeler que beaucoup se sont battus au cours des siècles pour défendre ce droit de chaque citoyen et qu'il est un devoir pour chaque citoyen de consolider ces acquis en allant voter. Rombach s'est souvent distingué par un taux d'abstention beaucoup plus élevé que la moyenne nationale. Chaque élection a son importance. Prendre quelques minutes pour aller voter, c'est construire notre avenir.

Concernant notre village, 2002 verra une fois de plus des travaux importants dans les domaines de la voirie et du cadre de vie pour près de 500 000 euros. Ces investissements contribueront à améliorer notre environnement et je l'espère, à impliquer un peu plus les nouveaux habitants à la vie du village. Il est primordial que chacun puisse se retrouver au travers de son lieu de vie. Nous investissons aussi en ce sens. La mise en place d'une table d'orientation permet l'appropriation des lieux dit et du paysage et le soutien à l'association de généalogie contribue à faire connaître l'histoire de nos familles.

La participation à la vie festive du village lors des fêtes et cérémonies est un gage d'échange, de partage et de convivialité. C'est dans ce but que je vous invite à participer, chacun à sa façon, à la vie de votre village, de notre village, pour rendre Rombach toujours plus sympathique, plus agréable et plus convivial.

Une soirée rencontre afin de présenter le village aux nouveaux habitants et pour qu'anciens et nouveaux fassent connaissance aura lieu le vendredi 4 octobre à 20h à l'espace Raymond Hestin.

Dans l'attente de vous voir à cette occasion, profitez bien de ces belles journées d'été et bonnes vacances à toutes et à tous.

Jean-Luc Fréchar  
Maire de Rombach le Franc

## LE BILAN FINANCIER DE 2001

**8 281 000 F de prévision en dépense, tous budgets confondus,  
6 682 846 F réalisés dont 2 917 644 F pour des travaux d'investissement,  
8 699 500 F de prévision en recette,  
7 908 041 F réalisés soit un excédent de 1 225 195 F.**

D'un excédent prévisible de 418 500 F, les comptes de 2001 se soldent par un excédent global de plus de 1 200 000 F.

Le **compte administratif du budget général** fait apparaître un excédent de 876974.29 F compte tenu d'un besoin de financement de 1716722.87 F pour couvrir les dépenses d'investissement. Au niveau des résultats, on retiendra :

- Des travaux d'investissements pour 2 809 294 F avec un bon taux de réalisation de 87% par rapport aux prévisions qui étaient de 3 217 000 F.
- Un budget «forêt» en excédent (fonctionnement et investissement cumulés) de 127 860 F grâce des aides de la part du conseil général et de l'état pour 175 000 F. Sans ces aides, compte tenu des faibles recettes pour seulement 695 196 F contre plus d'un million de francs habituellement, la forêt était déficitaire en 2001.
- Vous trouverez, ci-dessous, les bilans, en francs, de la gestion de la forêt, du camping et de la salle polyvalente.



La table d'orientation du Sacré Cœur

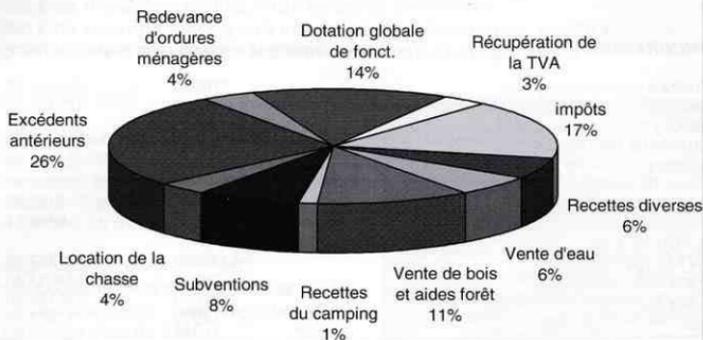
	Forêt	Camping	Salle polyvalente
Dépenses	<b>577063.23</b>	<b>58226.13</b>	<b>62503.69</b>
Recettes	<b>695196.51</b>	<b>108257.90</b>	<b>17333.00</b>
Bilan	<b>118133.28</b>	<b>50031.77</b>	<b>- 45170.69</b>

Le **compte administratif du budget eau - assainissement** se solde, quant à lui, par un excédent de 307 622.93 F. On retiendra :

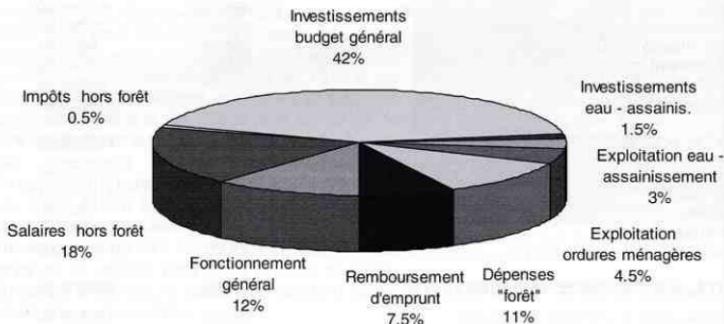
- Des dépenses d'exploitation (hors remboursement du capital des emprunts) qui se montent à 183 289 F.
- La vente de 30 530 m<sup>3</sup> pour 464 777 F.
- Des travaux d'assainissement de la rue du Feignet pour 101 616 F avec la participation des riverains compte tenu du coût de l'opération pour seulement deux raccordements.

Par ailleurs, les **résultats du budget CCAS** dégagent un excédent de 11 222 F et le **budget « Ordures ménagères »** est excédentaire de 29 374 F pour 317 050 F de recettes.

### Recettes Compte Administratif 2001 : 7 908 041 F



### Dépenses Compte Administratif 2001 : 6 682 846 F



Les sanitaires de l'école primaire remis à neuf

# LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES EN 2001

<b>PROGRAMMES</b>	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Dépenses réalisées</i>
Trottoirs rue de Naugigoutte	770000	866854.53
Bicouche sur chemin de la Vaurière	60000	177425.11
Parking rue du gal de Gaulle	94000	47273.61
Chemin de Naugigoutte	130000	131215.57
Trottoirs rue Gal de Gaulle	200000	159511.96
Poses de pavés	24000	25834.80
Achat terrains	20000	41155.56
Plan topographique rue de la Vaurière		9206.81
<b>TOTAL VOIRIE</b>	<b>1435000</b>	<b>1421437.95</b>
Rénovation des WC de l'école primaire	100000	134951.43
Salle de musique et locaux associatifs	167000	285162.56
Pose de stores à l'école maternelle	12000	11932.49
Travaux à la mairie (Porte et WC)	15000	36837.94
Travaux à la maison forestière		25327.31
<b>TOTAL BATIMENT</b>	<b>419000</b>	<b>494211.73</b>
Acquisition d'outillage	10000	3259.61
Pose de deux poteaux d'incendie à la Hingrie	45000	42786.90
Acquisition de matériel de déneigement	65000	73260.95
Acquisition de mobilier scolaire	25000	9920.07
Equipement informatique	18000	17249.03
Viabilisation de l'AFUa		25803.53
Reliures des registres d'état civil		12770.89
<b>TOTAL EQUIPEMENTS DIVERS</b>	<b>263000</b>	<b>185050.98</b>
Eclairage Naugigoutte et rue Gal de Gaulle	415000	228820.99
Enfouissement Rit et France Télécom	325000	316687.01
Mobilier urbain	30000	11490.50
Eclairage de Noël	18000	17798.86
Placettes rue du Gal de Gaulle	50000	35103.09
<b>TOTAL ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE</b>	<b>923000</b>	<b>609900.45</b>
Mise en place d'une table d'orientation	37000	36910.40
Rénovation de la grande croix du cimetière	25000	23310.04
<b>TOTAL TOURISME CULTURE LOISIR</b>	<b>117000</b>	<b>60220.44</b>
Achat de plants forestiers	10000	8585.00
Chemins forestiers	50000	29887.00
<b>TOTAL FORET</b>	<b>60000</b>	<b>38472.00</b>

On constate quelques dépassements par rapport aux prévisions sur les travaux de voiries et de bâtiments dus à des poses d'enrobés et de bi couche complémentaires et des travaux de carrelage non prévu dans le local du comité des fêtes. Ces dépassements sont sans effets sur la gestion 2001 car les dépenses globales d'investissement restent inférieures aux prévisions. Par ailleurs, nous avons réalisé l'assainissement de la rue du Feignet pour 101 600 F et des travaux d'entretien sur l'ancien réservoir pour 6733 F. Tous ces investissements se chiffrent à 2 917 643.85 F

A cela s'ajoutent les remboursements d'emprunt pour 268 050 F au budget général et de 147 860 F au budget eau assainissement.

Pour réaliser ces investissements, nous avons bénéficié de 533 800 F de subvention du conseil général du Haut Rhin. Un emprunt de 600 000 F était prévu mais il n'a pas été réalisé car la situation financière de la commune est bonne. Il est donc reporté en 2002.

## LES BUDGETS PRIMITIFS DE 2002

- 1 600 460 € de dépenses réelles, tous budgets confondus**
- 1 642 360 € de recettes réelles soit un excédent prévisible de 41 900 €**
- 768 500 € (plus de 5 MF) de travaux d'investissement programmés.**

### Le budget général 2002

C'est le premier budget en « euro ». Il s'équilibre à 858 000 € en fonctionnement dont 190 500 € de prélèvement pour investissement et à 642 000 € en investissement. Il prend en compte la création du SIVU de gestion de mains-d'œuvre forestière avec Lièpvre.

Ces principales caractéristiques sont :

- ⇒ **Des taux d'imposition stables depuis 1996.**
- ⇒ **Des investissements très importants pour 614 500 € soit plus de 4 MF**
- ⇒ **Un produit fiscal prévisionnel de 179 000 € (1 174 000 F) contre 1 234 000 F en 2001.**

Le produit attendu est en baisse suite à la suppression de la part « salaire » de la taxe professionnelle. L'état compense cette exonération. A noter que, pour Rombach, les bases de taxes professionnelles sont de 1076 € par habitant. En moyenne nationale, ces bases sont de 1514 € par habitant. Sur le Val d'Argent, elles sont de 9522 € à Lièpvre, de 1660 € à Ste Marie aux Mines et de 1593 € à Ste Croix aux Mines.

- ⇒ **Un important budget prévisionnel de l'exploitation forestière de 279 230 € affichant un léger déficit avec 274 400 € (1 800 000 F) de prévision de vente de bois.**
- ⇒ **Un emprunt de 214 500 € (1 407 000 F) dont près de la moitié était déjà prévue en 2001. Avec cet emprunt, la dette par habitant passera de 219 à 389 € (2500 F) ; ce qui reste très raisonnable.**
- ⇒ **Des aides escomptées pour 193 000 € (1 266 000 F).**
- ⇒ **42 000 € ( 275 000 F) de récupération de T.V.A.**



Remise en état du mur de rive du ruisseau de la Vaurière par les ouvriers communaux

### Le budget eau assainissement 2002

Il s'équilibre à 131800 € en section d'exploitation dont 30 500 € de prélèvement pour investissement et à 195 200 € en section d'investissement. Il prend en compte pour la première fois une participation au SYMTESE, le syndicat de gestion de la station d'épuration de Sélestat et les travaux de raccordement. On retiendra :

- ⇒ **Une redevance d'eau et d'assainissement communale par m<sup>2</sup> sans augmentation depuis de nombreuses années.**
- ⇒ **Des investissements pour plus de 150 000 € concernant principalement les deux premières tranches du raccordement sur Sélestat**
- ⇒ **Un emprunt de 142 900 € pour couvrir ces investissements dont 51 600 € pour préfinancer la récupération de la TVA.**

Concernant cet emprunt, il faut préciser que tous les anciens emprunts arrivent à échéance en 2003. La dette par habitant sera alors de 111 €, ce qui est la aussi très faible. Par ailleurs, l'annuité par habitant passera de 33 € en 2002 à 21 € en 2004.

## Le budget CCAS 2002

Le montant de ce budget est de 3850 € dont 890 € de prévision d'aide aux personnes en difficulté. La grande partie de ce budget est consacrée aux actions en faveur de nos anciens.

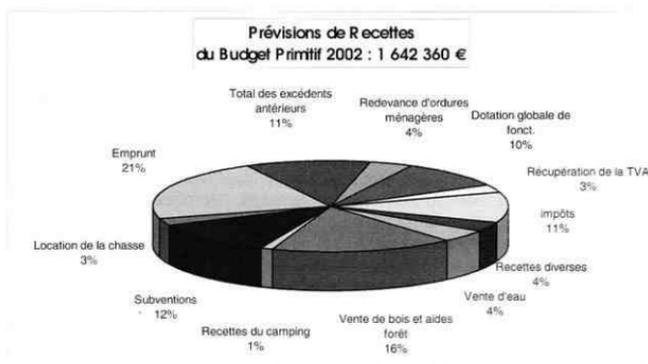
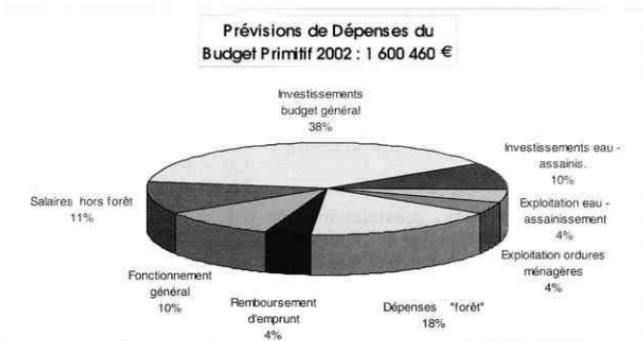
## Le budget « ordures ménagères » 2002

C'est le dernier budget tenu au niveau communal. En effet, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003, ce sont les collectivités qui disposent de la compétence qui devront fixer sur la totalité de leur périmètre les modalités de recouvrement du service par la taxe (% de la taxe sur le foncier bâti) ou la redevance comme à Rombach.

Actuellement, cette compétence est dévolue au Sictom mais la communauté de commune va la reprendre. Il est intéressant de pouvoir faire le choix du recouvrement localement et en particulier au niveau du Val d'Argent. Par ailleurs, la communauté de communes bénéficiera de dotations complémentaires de l'état dont le Sictom ne peut pas bénéficier.

On retiendra pour cette dernière année :

⇒ Une augmentation de la redevance limitée à 35% grâce aux excédents antérieurs alors que la contribution au Sictom augmentera de 47%.



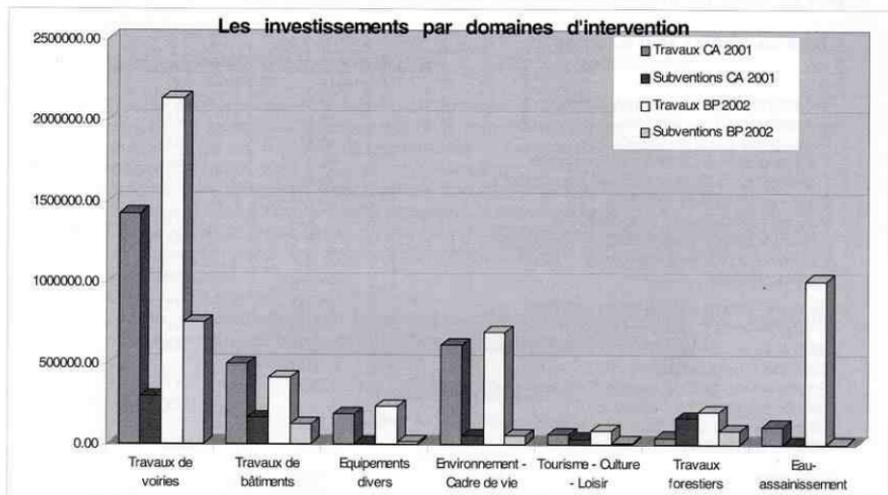
## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2002 ET LEURS COUTS

**Tous les chiffres sont en euros**

Programmes	Dépenses prévues	Aides escomptées
Réfection de la rue de la Vaurière	78000	25000
Chemin de Cheval Poirier	22000	5600
Parking rue du Gal de Gaulle	7600	4500
Pont d'accès à Dinamic Emballages	45800	27000
Chemin de la Chambrette et des Osières	168000	51800
Régularisations cadastrales	3050	
Rue de Naugigoutte (report 2001)	800	12800
Chemin de la Vaurière (report 2001)		8400
Chemin de Naugigoutte (report 2001)		2700
<b>TOTAL VOIRIE</b>	<b>325250</b>	<b>137800</b>
Réfection de la toiture de la sacristie	19000	4200
Enduit Espace R Hestin et parquet	7600	1500
Rénovation des WC de l'école maternelle	15200	3000
Salle de musique (report 2001)	7600	
Ravalement de la chapelle "Bon secours"	17500	9900
WC école primaire (report 2001)		5000
Chaudière de la maison forestière	3050	
<b>TOTAL BATIMENT</b>	<b>69950</b>	<b>23600</b>
Outillage	1500	
Achat d'un véhicule	18300	
Viabilisation de l'AFUa	4000	
Informatisation du cadastre	4600	
Matériel de déneigement (report 2001)		1800
Achat de mobilier	4500	
Reliures des registres état civil	2500	
<b>TOTAL EQUIPEMENTS DIVERS</b>	<b>35400</b>	<b>1800</b>
Eclairage rue de la Vaurière	24500	5000
Enfouissement Rit et télécom Vaurière	90000	
Entrée village coté Lièpvre	4500	
Aménagement du Rombach (travaux réalisés)	4600	
Amélioration pastorale	13000	8800
Acquisition de mobilier urbain	2300	
Eclairage de Noël	1800	
<b>TOTAL ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE</b>	<b>140700</b>	<b>13800</b>
Matériel de musique	800	
Sentiers et bancs	800	
Achat de livres d'école	800	
Réparation du mur du cimetière	6000	1200
Rénovation de la grande croix du cimetière		800
Travaux au camping	4500	
<b>TOTAL TOURISME CULTURE LOISIR</b>	<b>12900</b>	<b>2000</b>
Achat de plants forestiers	800	
Travaux sur chemins forestiers	9500	6400
Remise en état après tempête	1500	7600
Pépinière de sapins de Noël	3000	
<b>TOTAL FORET</b>	<b>30300</b>	<b>14000</b>
Travaux sur le collecteur rue de Gaulle	36000	
AEP et eaux usées rue de l'église	8000	
Pose du collecteur vers Sélestat	110000	
<b>TOTAL eau assainissement</b>	<b>154000</b>	

Pour réaliser ces différents investissements, un emprunt de 214 500 € est prévu au budget général et de 142 900 € au budget eau assainissement.

Par ailleurs, nous comptons sur environ 167 000 € d'aides du conseil général du Haut Rhin, sur 20 000 € de l'état et sur 20 000 € de la communauté de communes pour la construction du pont d'accès à notre zone d'activités.



## Commentaires

### 1. Travaux de voirie

- Durant cette année, nous prévoyons la rénovation de la rue de la Vaurrière. Ces travaux consistent
  - à enfouir les réseaux de France Télécom et de la régie de télédistribution
  - à refaire en totalité l'éclairage public avec la pose de candélabres
  - à rénover les murs du ruisseau et à stabiliser le lit par la pose de bois d'eau et à poser un garde corps à l'entrée de la rue
  - à poser un nouvel enrobé
  
- Une autre opération importante entrant dans notre politique de désenclavement des fermes est le réaménagement des chemins de la Chambrette et des Osières. Ces chemins sont situés coté nord. Ils sont très fragiles et demandent beaucoup d'entretien. La solution qui a été choisie consiste à niveler ces chemins et à poser une couche d'enrobé. Après l'aménagement de l'accès à Prérébois l'an dernier, ce type d'opération va se poursuivre sur d'autres chemins avec un calendrier sur plusieurs



Rue de la Vaurrière avant travaux



Evacuation des eaux de ruissellement sur le chemin de la Chambrette

années selon l'ampleur des travaux à effectuer et la technique retenue (enduit bi couche ou enrobé).

## 2. Travaux de bâtiments

Les travaux de bâtiment programmés cette année concernent essentiellement des édifices culturels. Il est prévu de refaire le toit du chœur de l'église et de la sacristie. Par ailleurs, le conseil de fabrique a décidé de rénover l'intérieur de la chapelle du Bon Secours. Nous accompagnerons cette restauration par un ravalement complet de l'extérieur de l'édifice.

## 3. Equipements divers

- Afin de faciliter les recherches et l'utilisation du cadastre, nous prévoyons l'acquisition d'un système informatisé de gestion des plans cadastraux en collaboration avec les autres communes du Val d'Argent.
- Un nouveau véhicule « Renault Trafic » a été acheté. Ce véhicule permettra, entre autre, de transporter des éléments volumineux à l'abri des intempéries.



Le nouveau véhicule « Renault Trafic »

## L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT ----- Rapport annuel 2001 -----

### Bilan de la consommation

Nous avons constaté, en 2001, une baisse de la consommation. Celle-ci est légèrement supérieure à 35 000 m<sup>3</sup> et 30 530 m<sup>3</sup> sont facturés sur une période de 11 mois. Avec la mise en place de l'Euro, nous avons du établir les factures avant fin novembre. Les recettes en 2001 sont de 463675 F contre 510 000 F en 2000. **Les charges de fonctionnement se chiffrent à 352 000 F** dont 140 000 F d'amortissement. Les remboursements d'emprunt pour 2001 se montent à 174 000 F dont 26 800 F de remboursement d'intérêts. Rappelons que tous les emprunts concernant l'eau et l'assainissement arrivent à échéance en 2003.

	Années	2000	2001
Nombre d'habitants sur le réseau d'eau potable		784	785
Volumes d'eau facturés		34281	30530
Nombre d'habitants sur le réseau d'assainissement		673	678
Volumes d'eau soumis à la redevance d'assainissement		28021	24801
% redevance d'assainissement par rapport aux volumes		81.7	81.2
% redevance d'assainissement par rapport aux habitants		85.7	86.4
Volumes d'eau non facturés (WC public, bâtiments communaux)		4929	4324

## Production et état du réseau

En 2001, deux incidents sont survenus sur le réseau. L'un sur le réseau de la Vaurière où le stabilisateur de pression était défectueux. Il est remplacé par du nouveau matériel depuis le mois de février. Le second est intervenu sur le réseau de la Hingrie durant la nuit du nouvel an. Une fuite importante dans la rue de l'église a eu pour conséquence de vider rapidement le réservoir jusqu'à la réserve d'incendie. Dès le lendemain, la situation était à nouveau normale.

En 2001, 50231 m<sup>3</sup> sont sortis des réservoirs soit 10000 m<sup>3</sup> de moins qu'en 2000, résultat dû à la réparation de plusieurs fuites. Le rendement du réseau est passé à 80%.

	Débit moyen en sortie du réservoir de la Hingrie (m3/jour)	Soit une consommation moyenne de : (litre/jour/hab)	Débit moyen en sortie du réservoir de la Vaurière (m3/jour)	Soit une consommation moyenne de : (litre/jour/hab.)	Consommation journalière totale (m3/jour)	Soit une consommation moyenne sur Rombach de : (litre/jour/hab.)
En 2000	147	208	16	143	163	200
En 2001	125	185	14	120	139	180
En 2002 (sur 5 mois)	116	150	15	155	131	155

## Potabilité de l'eau distribuée

L'eau est de bonne qualité.

Pour 2001, toutes les analyses ont donné des résultats positifs par rapport à la potabilité de l'eau.

## Les tarifs

Comme vous pouvez le constater, les tarifs communaux sont toujours stables depuis plusieurs années. Malheureusement, la redevance à l'agence de bassin est, à nouveau, en augmentation.

années	2000	2001 en FF	2001 en €	2002 en €
Eau	6.3	6.3	0.9604	0.9600
Assainissement	4	4	0.6098	0.6100
redevance à l'agence de bassin	4.7	4.95	0.7546	0.8390
redevance de prélèvement	0.105	0.105	0.0160	0.0160
Redevance au fond national	0.14	0.14	0.0213	0.0213
<b>total (prix au m3)</b>	<b>15.245</b>	<b>15.495</b>	<b>2.3621</b>	<b>2.4463</b>
location semestrielle du compteur	27	27	4.1161	4.1200

## Coûts prévisionnels des travaux d'assainissement concernant le raccordement sur Sélestat

Contrat pluriannuel	année	Coût €HT	Part pour Rombach de 14% en €HT	Annuité à 6.3% fixe sur 20 ans (à titre d'exemple)	Prêt sans intérêt sur 10 ans
Tranche 1 collecteur	2002	760 000	36 000	3 200	1 060
Tranche 2 collecteur	2002	760 000	36 000	3 200	1 060
Tranche 3 collecteur	2003	460 000	33 000	3 000	300
Bassin de pluie	2003	300 000	15 000	1 400	300
<b>Total</b>		<b>2 280 000</b>	<b>120 000</b>	<b>10 800</b>	<b>2 720</b>

**RAPPEL :** L'eau est distribuée avec une pression pouvant être supérieure à 10 bars. Aussi, pour tous travaux d'adduction d'eau, il est obligatoire d'utiliser du matériel homologué 16 bars. Par ailleurs, vous devez protéger votre installation par un réducteur de pression à 3 bars. Sinon, vous risquez d'endommager vos équipements et de provoquer des fuites au niveau de chauffe eau ou de chasse d'eau.

## La Chapelle « Notre Dame du Bon Secours »

### Note historique sur cette chapelle

Chapelle de Rombach-le-Franc, située au carrefour de la route de la Hingrie et de la route du Col de Fouchy, elle est dédiée à **Notre Dame du Bon Secours** et bénie le 16 août 1852 (extrait du registre des délibérations du conseil de fabrique).

C'est Jean-Baptiste HUBERT, tailleur, qui a fait bâtir cette chapelle sur son jardin.

La délibération précise : « Cette bénédiction a été faite par Monsieur l'Abbé LEMAIRE, Curé de la paroisse, en présence de tous les membres du Conseil de Fabrique, qui ont signé le P.V., avec Monsieur le Curé et Monsieur HUBERT, propriétaire de la Chapelle.

Monsieur HUBERT s'est engagé à ne jamais donner la Chapelle à d'autre et à faire passer cette obligation à ses descendants, et que si jamais elle devait, pour une cause quelconque, cesser d'exister, le mobilier en reviendrait à la fabrique de l'Eglise paroissiale, de plus il a fait espérer qu'avant sa mort, il fera donation de cette chapelle avec tout son mobilier à la fabrique de l'Eglise Paroissiale ».



La chapelle « Notre Dame du Bon Secours »



Clocheton en grès démolé en 1959

Dans l'usage, cette chapelle était considérée comme propriété de la fabrique de l'église, mais il n'en était rien dans les faits. En effet, lorsque Mme Paul LEROMAIN a voulu vendre sa propriété aux époux DIDIERJEAN, le notaire s'est aperçu que la chapelle en faisait toujours partie. C'est alors que la commune a acheté, au franc symbolique, le terrain d'assise par délibération en date du 24 septembre 1993.

Concernant les travaux sur cet édifice, une première rénovation a eu lieu en 1908.

Le 22 février 1959, le conseil de fabrique décide de restaurer la chapelle et de faire une quête à domicile pour constituer un fonds. Les travaux se chiffrent à 533 338 F et le déficit de 177 468 F sera couvert par la quête de chaque deuxième dimanche du mois. Durant cette rénovation, le clocher en pierre de grès qui déstabilisait l'édifice, a été remplacé par un clocheton plus léger.

La maçonnerie a été réalisée par Anselmo Galimberti, la charpente par Paul Grandgeorges, les peintures par Joseph Gauer y compris la fresque au-dessus du porche, la ferblanterie par Paul Stouvenot, la ferronnerie par André

Benoit et la menuiserie par Paul Leromain. (Les quatre derniers artisans sont rombéchats).

En 1981, sous le ministère du curé Garnier, on procéda à une réfection des peintures. Joseph Gauer en profita pour rafraîchir sa fresque.

Enfin cette année, le conseil de fabrique de l'église a décidé de rénover l'intérieur de cette chapelle. La commune prendra à sa charge le ravalement extérieur et la réfection de la toiture. Les entreprises retenues pour ces travaux sont les entreprises Donteville pour les peintures intérieures et la Sarl J-L.Riedinger & M.Batlot pour les travaux extérieurs.

## LA PAROISSE SAINTE ROSALIE

Le Père Bernard est curé de Rombach et Lièpvre. Il intervient aussi à la paroisse de Sainte Croix aux Mines. Le presbytère est en face de la mairie.

Adresse : 13, rue de l'église - 68660 Rombach le Franc

Tél/fax : 03 89 58 41 13 de préférence entre 8h et 9h et 19h et 19h45 sauf dimanche et lundi.

Deux conseils sont à la tête de la paroisse :

- Le **conseil de fabrique** formé de 7 membres dont le curé et le maire. Il s'occupe des finances et du côté matériel de la paroisse.
- Le **conseil pastoral inter paroissial** de Lièpvre – Rombach. Il est composé de 17 membres avec des représentants de chaque village. Il est chargé de l'organisation et de l'animation des deux paroisses.

Comme dans toutes les paroisses, nous trouvons chez nous les trois pôles d'activités :

- Celui de la liturgie (de la prière)
- Celui de l'approfondissement de la foi
- Celui du service des pauvres, des malades et des personnes âgées.

### Voici les différents intervenants dans la liturgie :

- La chorale et l'organiste
- Les lecteurs
- L'équipe qui prépare les programmes de chants
- Celui qui réalise la feuille du dimanche (chants, annonces et illustrations)
- Les sacristains
- Celles qui fleurissent et nettoient l'église
- Les servants de messe
- Le portier
- Celle qui s'occupe du linge d'autel
- L'équipe qui prépare les messes de familles et autres célébrations

### Voici les diverses équipes d'approfondissement de la foi :

- Le groupe d'approfondissement de la bible
- L'équipe « vivre l'évangile aujourd'hui »
- Le groupe « mouvement chrétien des retraités »
- Le groupe des jeunes
- Le groupe des enfants A.C.E.
- Les équipes de 1<sup>ère</sup> communion, de profession de foi, de confirmation
- Le catéchisme à l'école

### Pour le service des pauvres, des malades et des personnes âgées existent les initiatives suivantes :

- L'équipe des visiteuses de malades et personnes âgées
- La conférence de St Vincent de Paul de Ste Marie aux Mines qui a sa déléguée chez nous
- Le service du prêtre

Il y a aussi tous ceux et celles qui s'engagent au service de la kermesse annuelle de septembre ou à l'occasion de certaines activités ponctuelles (verres de l'amitié, sorties...).

Il y a de la place pour tout le monde avec possibilité de nouvelles équipes répondant à de nouveaux besoins.

L'Eglise n'est-elle pas d'abord au service d'elle-même mais au service du monde !

## Les décisions du conseil municipal

Cette nouvelle rubrique va reprendre les principaux points abordés en conseil municipal entre deux bulletins successifs.

### Réunion du 11 juin 2001

- **Tarifification des Ordures ménagères**
- **Comptes Administratifs 2000**
- **Comptes de Gestion 2000**
- **Autorisation de servitude de cour commune**  
sur la Parcelle 226 Section 10 – Raingouttel – avec 19,80 ares de lande, au profit de Mr et Mme Mohamed RENNANE, au franc symbolique. Les frais seront pris en charge par Mr et Mme Mohamed RENNANE .
- **Frais de téléphone Maison Forestière**  
Le Conseil Municipal DECIDE d'accorder à Monsieur Alfred HERTLING, Chef de triage de Rombach-le-Franc une indemnité pour frais de téléphone s'élevant à 500.00 F tous les deux mois, à compter de son installation.
- **Primes au ravalement de façades**  
Les critères sont les suivants : **10 %** du montant de la facture des travaux effectués par entreprise ou de la facture du matériel pour ceux qui effectuent les travaux par leurs propres moyens, avec un plafond de 15 000.00 F, soit une prime communale maximum de **1 500.00 F**.  
La Communauté des Communes du Val d'Argent a décidé de participer également à cette opération, en versant le même montant que la Commune et le Département s'est engagé à verser le double de la prime versée par la commune.  
Les aides peuvent donc aller jusqu'à **6 000.00 F**.
- **Demande de subventions Etat concernant la Forêt**  
Nettoyage de parcelles forestières sur 16,5 ha  
Reconstitution urgente par plantation de Douglas avec compléments de feuillus sur 4 ha  
le montant total des travaux s'élève à : 20 305.00 € (133 192.00 F)  
Subvention sollicitée dans le cadre du présent dossier : 80 % soit 16 244.00 € ( 106 554.00 F )
- **Rapport annuel eau – assainissement pour l'année 2000**
- **Délégation de maîtrise d'ouvrage à la communauté de commune pour la réalisation du programme d'assainissement**
- **Recrutement d'un agent saisonnier**

### Réunion du 3 septembre 2001

- **Approbation de la Séance du 11 juin 2001**
- **Adoption du plan pluriannuel d'assainissement 2001-2003**
- **Maîtrise d'ouvrage déléguée et convention**

Par décision du 28 juin 2001, le Conseil de la Communauté de Communes du Val d'Argent, a adopté le plan pluriannuel d'assainissement des communes de Ste Croix aux Mines, Lièpvre et Rombach-le-Franc. Il a accepté par ailleurs d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'ensemble des opérations pour le compte des communes concernées.

Ce plan pluriannuel, dont la convention de financement est en cours de signature par la structure intercommunale, le Conseil Général du Haut-Rhin et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse comprend une part à charge des trois communes de **5,6 MF HT** à répartir au prorata des volumes d'eau vendue et des volumes d'eau rejetée en volume moyen sur les 5 dernières années, soit la répartition suivante :

- Ste Croix aux Mines	<b>38.5 %</b>
- Lièpvre	<b>47.5 %</b>
- Rombach-le-Franc	<b>14.0 %</b>

- **Pré Programmation 2002**
- **Décision modificative n° 1 – Budget Ordures Ménagères**
- **Conversion des prêts bancaires Crédit Agricole en Euros**
- **Rapport d'activités de la Communauté de Communes du Val d'Argent**
- **Voirie communale rue de Hargoutte**

La proposition de réouverture n'ayant pas été approuvée par la majorité du Conseil Municipal, l'accès aval restera donc fermé pour l'instant.

- **Charte de partenariat avec le Trésor Public.**

Les thèmes sont les suivants

1. Améliorer les relations entre partenaires
2. Optimiser la circulation de l'information
3. Améliorer le recouvrement
4. Réduire les délais de paiement
5. Optimiser la gestion de trésorerie
6. Accélérer les délais de production de fin d'exercice
7. Valoriser les comptes
8. Etre prêt pour l'euro

### Réunion du 8 octobre 2001

- **Approbation de la modification du plan d'occupation des sols**

Conclusions du Commissaire enquêteur relatives à l'enquête publique concernant la modification du plan d'occupation des sols qui s'est déroulée du 20 août au 21 septembre 2001.

- **Indemnité de Conseil du Percepteur**

- **Vente de terrain**

Suite à un courrier, le Maire propose de vendre au profit de Monsieur et Madame Mohamed RENNANE une parcelle de terrain située au lieu-dit Raingouttel, section 10 n° 341/226 d'une superficie de 0,24 a, moyennant le prix de 100,00 F le m<sup>2</sup>.

- **Subvention pour rénovation maison ancienne**

Le Conseil Général du Haut-Rhin, service de la Direction de la Culture et du Patrimoine, nous informait que la commission "Maisons Anciennes" avait décidé d'attribuer à Monsieur Raymond WENGER une aide financière d'un montant de 63 542,00 F

Afin de permettre le mandatement de ces aides, le conseil municipal a voté une participation complémentaire 5%.

- **Demande de subvention**

Pour traitement contre l'agent de la piqûre noire sur SAPIN ET EPICEA (1726 m3) et grumes d'épicéas scolytés (141,3 m3) pour un montant de : 2 558,2 €.

Subvention sollicitée dans le cadre du présent dossier ; 40% soit 1 023,28 €.

- **Délégation d'emprunt au maire**

Pour procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires.

- **Demande de subvention auprès du département**

- Accès à l'entreprise « Dinamic Emballages »

- Aménagement des chemins de la Chambrette et des Osières

- **Information des élus**

Une réunion d'informations pour les élus du Val d'Argent aura le samedi 13 octobre 2001.

### Réunion du 3 décembre 2001

- **Approbation de la modification du plan d'occupation des sols**

- **Décision modificative - budget général**

- **Création d'un SIVU de gestion main d'œuvre forestière**

- **Demande de subvention Conseil Général pour le mur du cimetière et la rue de la Vaurière**

- **Projet d'amélioration pastorale**

Demandé par Monsieur Hubert SCHILDKNECHT sur les terrains communaux suivants :

Lieu-dit : Prérébois Section : 7 Parcelles : 91-92-239-240

Le Conseil Municipal assurera la maîtrise d'ouvrage de ces travaux s'élevant à 29 524 F et pour lesquels une subvention de 70 % est sollicitée dans le cadre du contrat de Plan Etat-Région.

- **Location de terrains**

à Monsieur WILLEMIN Didier pour un montant de 10,17 € l'ha et 6,00 € l'ha supplémentaire pour trois terrains communaux cadastrés section 7, parcelles 48, 50 et 52 pour 2ha03a09ca et pour 9 ans :

- **Tarifications 2002**

- **Taxes et produits irrécouvrables**

- **Charte du pays**

- **Demande de transfert d'immobilisation pour le Budget Eau Assainissement**

- **Election des membres propriétaires de la commission communale d'aménagement foncier.**

- **Charte de pays en cours d'élaboration au niveau du pays d'Alsace centrale.**

Cette charte sur 10 ans a pour but de définir les politiques à mener dans des secteurs tels que le transport, l'habitat ou d'autres, qui ne peuvent se résoudre à l'échelon de la CCVA mais au niveau d'un échelon plus large.

## Réunion du 28 janvier 2002

### • Etat de Prévision des Coupes et Programme de Travaux 2002

Sur proposition de l'Office National des Forêts, le conseil municipal approuve l'état prévisionnel des coupes avec 234 013 € de recettes pour 5766 m<sup>3</sup> et un programme de travaux pour 37 649 € de travaux d'investissement et 38 483 € de travaux d'entretien.

- **Approbation de la mise en place des 35 H**
- **Régime applicable aux dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2002**
- **Echange de terrains**
- **Tarifs photocopies**
- **Informations**

- Le passage du 18<sup>ème</sup> rallye Alsace St Dié Vosges aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juin 2002, dans notre commune.
- Le curage du Rombach est à nouveau nécessaire. Un contact sera pris en ce sens avec la D.D.A.
- Il est prévu de couper la haie de sapins au camping et de la remplacer par des feuillus.
- Félicitations aux agents techniques pour le travail fait pour l'éclairage de Noël.
- Le maire remercie les agents techniques pour leur disponibilité pour le déneigement effectué durant les fêtes de fin d'année.
- Il rappelle qu'un arrêté a été pris avec pose de panneaux, obligeant un équipement d'hiver pour les véhicules circulant sur toutes les voies communales en dehors du CD 48. Il rappelle également que le non-respect de cet arrêté est passible d'amende.



Niveleuse en action sur le chemin de la Chambrette

## Réunion du 4 mars 2002

- **Tarifification des ordures ménagères pour 2002 + camping**
  - **Comptes Administratifs 2001**
  - **Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2001**
  - **Fixation des taux d'imposition 2002**
  - **Subventions à accorder pour l'année 2002**
  - **Approbation des différents budgets pour l'année 2002**
  - **Convention relative à l'Aménagement du réseau des télécommunications rue de la Vaurière**
  - **Demande de maîtrise d'œuvre DDA pour la réalisation du pont d'accès à Dinamic Emballages**
  - **Demande de maîtrise d'œuvre DDE pour les travaux d'aménagement de la rue de la Vaurière.**
  - **Conseiller chargé des questions « Défense »**
- Le conseil désigne Monsieur Christian GUERRE en charge des questions de défense.

- **Demande de subvention européenne**  
De 15% pour aider à l'aménagement d'un accès à la Zone d'activités pour un montant prévisionnel de 45 735 € TTC

- **Natura 2000**

Le conseil émet un avis défavorable au projet « Natura 2000 » qui classe certains espaces « protégés » dans le massif de la Hingrie aux motifs suivants

- la zone concernée sur Rombach-le-Franc fait déjà l'objet d'une politique touristique sans pour autant avoir un impact négatif sur les espèces protégées, et qu'il est important de pouvoir pérenniser le développement touristique du Val d'Argent.
- notre collectivité est une commune forestière importante et il faut veiller à ne pas fragiliser l'économie de la forêt déjà difficile.

### **Comme son nom l'indique**

**Piqué dans « L'Alsace » (17/4), du côté de Rombach-le-Franc :**

*« ... En vue de les sensibiliser aux questions de sécurité défense, un conseiller municipal sera désormais en charge de cette mission, ainsi que de celle du recensement. Christian Guerre a été désigné pour occuper cette fonction. »*

**On espère qu'il n'ira pas au Front.**

*Rue des E*

Article humoristique paru dans la « presse déchaînée » du « Canard Enchaîné »

Le conseil demande par ailleurs

- une étude d'impact, tant économique qu'écologique, préalable à tout zonage
- une consultation et un travail en étroite collaboration avec notre commune lors de la mise en place des contrats et conventions pour la définition des parcelles concernées et les modalités de mise en œuvre,

- **Nouvelle place**

Le conseil, sur demande des anciens combattants, propose de nommer la place où est situé le monument aux morts : « Place des Anciens Combattants ».

### Réunion du 6 mai 2002

- **Approbation du procès-verbal de la réunion 4 mars 2002**
- **Indemnités de fonction des adjoints**
- **Emplois saisonniers**
- **Divers**

#### Fixation du prix de vente de terrain

Suite à la modification du P.O.S., des terrains constructibles sont disponibles rue des Battants. Le conseil décide de fixer le prix de vente de ces terrains à 3050 € l'are. La priorité sera donnée aux propriétaires voisins. Une commission se rendra sur place pour délimiter les lots.

#### Fixation du prix de concession de prise d'eau

Le maire explique que plusieurs habitations de la Hingrie situées en amont du réservoir sont alimentées en eau sur la conduite provenant des sources ou directement sur les captages. Cette eau n'est pas traitée et sa potabilité ne peut être assurée. Par conséquent, le conseil décide de ne plus facturer cette eau au prix de celle distribuée sur le réseau et de fixer à 100 € par an le prix de la concession de prise d'eau et ce, sans garanties particulières. Les concessionnaires prendront à leur charge tous les coûts de raccordement, de traitement d'eau éventuel ainsi que tout appareillage technique de pompage ou de mise en pression.

#### Informations diverses

- Acquisition d'une balayeuse par la communauté de communes

La communauté de communes va faire l'acquisition d'une balayeuse. Elle sera conduite par les services techniques de Ste Marie qui en assureront l'entretien. Les communes prendront en charge uniquement le coût du fonctionnement hors investissement.

- Acquisition d'un véhicule

Un véhicule Renault Trafic a été commandé au prix de 18 000 €. L'express Renault sera conservée pour l'instant étant donné l'avis favorable suite au contrôle technique.

- Compétences « ordures ménagères »

Le maire fait part au conseil d'une délibération prise par la communauté de commune demandant aux communes de reprendre la compétence donnée au Sictom et de la transférer à la communauté de communes. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003, ce sont les collectivités qui disposent de la compétence qui devront fixer sur la totalité de leur périmètre les modalités de recouvrement du service par la taxe ou la redevance. Par conséquent, il est intéressant de pouvoir faire ce choix localement et en particulier au niveau du Val d'Argent. Par ailleurs, la communauté de commune bénéficiera de dotations complémentaires de l'état dont le Sictom ne peut pas bénéficier. Une délibération en ce sens de toutes les communes du Sictom est en préparation et devrait être prise prochainement par chaque commune.

- Contrat de maintenance

Suite au remplacement des stabilisateurs de pression sur le réseau d'eau, un contrat d'entretien sera demandé.

- Etude « transport »

Le maire fait part au conseil de la volonté de la région de cadencer le bus TER entre Sélestat et St Dié avec correspondance à Sélestat à chaque heure et quart vers Strasbourg ou Colmar.

Afin d'améliorer le rabatement sur cette ligne, la communauté de commune va étudier la mise en place d'un transport collectif dans le Val d'Argent. Un diagnostic des services existants et des besoins est demandé à chaque commune afin d'avoir une base de réflexion. La collecte de toutes suggestions est faite par les mairies.

- Maison pour personnes âgées non dépendante

Un projet de création d'appartements pour personnes âgées autonomes a été proposé par le maire de Lièpvre à l'OPHLM de la vallée dans des habitations préemptées au centre du village à cet effet.

- Remerciements

Le maire fait part de remerciements suite aux versements de diverses subventions et en particulier de l'Association Généalogique et Héraldique du Val de Lièpvre.

### **Réunion du 3 juin 2002**

- **Approbation du procès-verbal de la réunion 6 mai 2002**
- **Reprise et transfert de la compétence « collecte et traitement » des déchets ménagers et assimilés**  
Depuis 1975, le SICTOM de la Région de SELESTAT exerce la compétence « collecte et traitement » des déchets ménagers et assimilés pour le compte de notre Commune.  
La loi du 12 juillet 1999 a précisé qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, le syndicat qui exerce la compétence « collecte et traitement » choisit et met en place le mode de financement : taxe ou redevance dans toutes les communes de son périmètre géographique.

Le conseil après délibération :

- 1) **DECIDE** le retrait de la compétence « collecte et traitement » des déchets ménagers et assimilés confiée au SICTOM de la Région de SELESTAT ;
- 2) **DEMANDE** la dissolution du SICTOM de la Région de SELESTAT ;
- 3) **APPROUVE** le transfert de l'actif et du passif, des moyens humains et matériels, des biens mobiliers et immobiliers du SICTOM de la Région de SELESTAT au Syndicat Mixte à créer ;
- 4) **DECIDE** de confier à la Communauté de Communes du Val d'Argent, la compétence « collecte et traitement » des déchets ménagers et assimilés par adhésion au Syndicat Mixte à créer.

Cette disposition apporterait une augmentation de la D.G.F. à la Communauté de Communes, et permettrait à celle-ci de fixer le mode de financement des prestations « collecte et traitement » des ordures ménagères, à savoir la redevance au sein de la Communauté de Communes.

- **Service « eau assainissement » : rapport 2001**
- **Prime au ravalement des façades**

Afin d'améliorer l'image et l'embellissement de notre village, le Maire propose de reconduire la prime au ravalement de façades aux habitants de Rombach-le-Franc.

Les critères proposés sont les suivants: **10 %** du montant des travaux effectués par entreprise ou de la facture du matériel pour ceux qui effectuent les travaux par leurs propres moyens, avec un plafond de 2 300 €, soit une prime communale maximum de 230 €.

La communauté des communes du Val d'Argent a décidé de participer également à cette opération en versant le même montant que la commune. Le département du Haut-Rhin s'est engagé à verser le double de la prime versée par les collectivités locales. Cette participation est effective pour l'année 2002. Les aides sont donc, au maximum, de **920 €**.

- **Occupation du domaine public par les réseaux électriques**

Le maire propose au conseil :

1. De fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public communal au taux maximum, soit 153 € par an,
  2. Que la redevance due au titre de 2002 prenne effet au 1<sup>er</sup> juillet,
  3. Que la redevance soit revalorisée automatiquement chaque année par application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1<sup>er</sup> janvier ou de tout autre index qui lui serait substitué.
- **Emprunt**  
Réalisation d'un emprunt de 100 000 €

## HOMMAGE A NOTRE HISTORIEN LOCAL

Le jeudi 12 juillet 2001, nous apprenons la disparition de notre ami et historien local Edmond Didierjean. Edmond était né en 1918, le 26 février. Il était le sixième enfant d'une famille de menuisier. Il laisse le souvenir d'un homme serviable et de grande bonté. Comme il le disait souvent, il a eu la chance de voir passer son village du « Moyen âge » à l'ère moderne. Il se plaisait à rechercher les détails de l'histoire de Rombach, à raconter les anecdotes qui rythmaient la vie du village, toujours avec beaucoup de réalisme et d'optimisme. Il n'aimait pas polémiquer sur le passé et évitait les sujets qui fâchent. Il savait relativiser les événements en essayant de comprendre et sans jamais donner de conclusion hâtive. Il était passionné



Edmond Didierjean

par l'histoire de son village et se faisait un devoir de transmettre le maximum de ses connaissances.

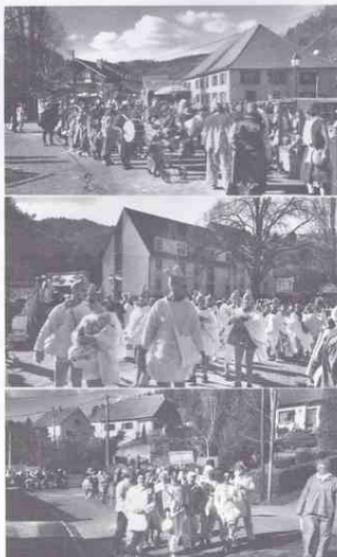
Après sa retraite de directeur du centre de tri postal de Strasbourg et son retour à Rombach en 1978, il s'est investi à partir de 1983 comme conseiller municipal et membre du conseil de district. Il voyait l'avenir de la vallée dans une intercommunalité forte et ne comprenait pas les obscurantismes de certains. En 1995, à près de 80 ans, il se retira des affaires communales, « il faut laisser la place aux jeunes » comme il le disait lui-même .

Patoisant averti, il participait, avec assiduité, à la table de patois avec son épouse Jany. Edmond avait un penchant pour la nature et tout ce qui s'y rattache. Il s'est impliqué dans la société de pêche. De 1983 à 1999, il est président des apiculteurs de Lièpvre Rombach le franc puis président d'honneur en 1999. Edmond nous a quitté par une belle journée d'été alors que ses abeilles se préparaient à la miellée. Lui qui n'a jamais manqué une réunion apicole laissera un grand vide.

Il était de ceux qui s'émerveillaient de la vie de l'abeille car il savait admirer la nature. Il aimait se promener en forêt et on le rencontrait parfois au détour d'un chemin ou d'un sentier surplombant Rombach. Dans cette forêt, ses racines de menuisier le caressaient alors, il prenait plaisir à travailler le bois pour son loisir et à sculpter quelques motifs comme des grappes de raisins ou l'écusson de Rombach.

## DES EVENEMENTS MARQUANTS

### LE CARNAVAL 2002 SOUS LE SOLEIL



Départ du défilé Place des Fêtes et en avant la musique direction : Lièpvre

### LE LOCAL DES PARA DU VAL D'ARGENT



Inauguration du local des paras situé au-dessus de la salle de répétition de notre musique Ste Cécile.



Remise d'une plaque souvenir par le président de la section Richard MARCHAL en remerciement de l'aide apportée par la commune de Rombach le Franc.

### La fête en Val d'Argent : « cru 2001 »

Vous avez pu constater qu'il y avait une erreur dans notre dernier bulletin avec le mot du président d'une édition antérieure

Pour vous, voici les moments importants de la fête en Val d'Argent 2001 en photos

**Alors, vous aussi, entrez dans la Ronde des Fêtes du Ried au Vignoble et venez nombreux à notre "Fête en Val d'Argent".**



Présentation de danses lors de la fête en Val d'Argent



Les bolides dans le col de Fouchy



## UN ART DE VIVRE

### Une note encourageante pour notre fleurissement

Avec tous les efforts faits en 2001, Rombach a obtenu une note de 14,62, ce qui nous place en deuxième position des communes de même importance dans l'arrondissement de Ribeauvillé derrière Niedermorschwihr qui a d'ailleurs obtenu sa première fleur avec une note de 15,31.

Quelques efforts sont encore à fournir pour atteindre notre objectif.



Repos à proximité d'un ancien « bassin » rue de Naugigoutte

### La nature n'est pas une poubelle

Après plusieurs années d'efforts en pédagogie de tout genre, le combat est loin d'être gagné. Il suffit de se promener sur la route du Col de Fouchy pour en avoir confirmation. Quelques semaines après l'« Ochterputz », les canettes, bouteilles en plastiques, paquets de cigarettes vides, sacs plastiques et autres couches d'enfants jonchent les accotements. Et pourtant, un petit sac pour ces déchets n'est pas bien encombrant dans une voiture. On pourra toujours dire : « ce sont des gens de passage, ils s'en fichent ». Si l'on regarde de plus près, le constat est aussi affligeant. En effet, le Rombach continue à charrier ces mêmes déchets. Même s'ils sont en nombre limité, ceux-ci ne viennent pas d'ailleurs. Par ailleurs, alors qu'elle est fermée et engazonnée depuis de nombreuses années, l'ancienne décharge du Feignet reçoit périodiquement son lot de gravats. Si le bon sens ne l'emporte pas, rappelons simplement que ce type d'agissements est répréhensible d'une amende et que dans un petit village, l'information circule vite....

### Respectons les autres

Concernant certaines règles de bon sens, il est demandé aux habitants de ne pas faire de feu si les conditions créent une gêne pour le village (trop de fumée, mauvaises odeurs). De même, l'utilisation d'outil à moteur thermique doit se faire dans le respect du voisinage et à des heures appropriées. Le bruit est aussi source de nuisance.

L'article R.48-2 du code de la santé public prévoit que toute personne qui aura été à l'origine par elle-même ou par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde, ou d'un animal placé sous sa responsabilité, d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité, est passible d'une contravention de 3<sup>ème</sup> classe.

### D'autres nuisances à éviter

Même si la pose d'un nouveau tapis d'enrobé rend la circulation plus aisée, sachez rester maître de votre véhicule. Le respect de la sécurité d'autrui doit faire l'objet d'une sensibilisation permanente principalement par les parents auprès des plus jeunes sans expérience. Sur la route, il faut « prévoir l'imprévisible » et les modes de conduite de bons nombres de conducteurs méritent réflexion !

Un autre problème récurrent est celui des crottes de chien. La forêt est pourtant toute proche. Utilisez-la ou utilisez des ustensiles appropriés pour ramasser les déjections et laissez les chemins et sentiers aux habitants.

## Le Palmarès du Fleurissement 2001

### Catégorie "FACADE"

- 1<sup>er</sup> prix : Anne-Marie Benoît  
2<sup>ème</sup> prix : Joseph Rocher  
3<sup>ème</sup> prix : Annick Ragasse

### Catégorie "BALCON"

- 1<sup>er</sup> prix : Madeleine Mittelheiser  
2<sup>ème</sup> prix : Jean Pierre Herment  
3<sup>ème</sup> prix : Roger Verdun

### Catégorie "MAISON ET JARDIN"

- 1<sup>er</sup> prix : Serge Frantz et Marie-France Entzmann  
3<sup>ème</sup> prix : Patrick Feil



Les enfants des écoles s'initient au fleurissement

### « Prix cantonaux »

- Serge Frantz, Benoit Anne Marie et Madeleine Mittelheiser ont obtenu un prix cantonal en catégorie « hors concours ».
- Marie France Entzmann a obtenu le 1<sup>er</sup> prix par commune.

Félicitations à toutes et à tous sans oublier ceux qui n'ont pas obtenu de prix mais qui se consacrent avec passion afin que notre village soit toujours plus fleuri .



Une ancienne charrette de pompier joliment fleurie

## INFORMATIONS DIVERSES

### INSCRIPTION EN MAIRIE.

Toute personne s'installant ou quittant le village est priée de le faire savoir à la mairie. Cette démarche facilite certaines démarches administratives telles que la facturation d'eau potable, des ordures ménagères ou la mise à jour de notre fichier « population ». Par ailleurs, il est rappelé que l'inscription sur la liste électorale n'est faite qu'après en avoir fait la demande sauf pour les jeunes gens habitant Rombach et atteignant la majorité.

### OUVERTURE AU PUBLIC DES BUREAUX DE LA MAIRIE

La Mairie de Rombach-le-Franc est ouverte au public:

le lundi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le mardi	de 8h à 12h
le mercredi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le jeudi	de 8h à 12h
le vendredi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le 1 <sup>er</sup> samedi du mois	de 8h à 12h

### LE « POINT PLUME » DE L'ECRIVAIN PUBLIC

Une permanence de Mme AVRY, écrivain public, est assurée tous les mercredis de 14h à 16h à l'espace Raymond HESTIN.

### MISSION LOCALE

Une permanence de la Mission Locale est assurée tous les mardis de 9h à 11h à l'ANPE à Sainte-Marie-aux-Mines.

Tél. : 03 89 58 32 00

### SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

Vous êtes une personne relevant d'une notification de la COTOREP

- Vous avez une carte d'invalidité
- Vous êtes travailleur handicapé
- Vous percevez l'allocation aux adultes handicapés

Ce service est là pour vous accueillir, vous écouter, vous renseigner, vous guider, vous aidez

**Permanences : Mardi de 13h30 à 17h30 et jeudi de 9h à 12h**

Adresse : Service d'accompagnement à la vie sociale  
Les Tournesols (aile droite du foyer Waltersperger)  
Place du Général de Gaulle, BP 47 - 68160 Sainte-Marie-aux-Mines.

Tél. : 03 89 58 11 28

### CONCILIATEUR DU CANTON

Une permanence du conciliateur Mr Robert HERTFELDER est assurée tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines ou sur rendez-vous.

Tél. : 03 89 58 33 60

### PASSAGE DU BIBLIOBUS

Tous les 1<sup>er</sup> samedis du mois sur la Place des Fêtes de 15H30 à 17H30.

### MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (M.S.A.)

Une permanence est assurée tous les 4<sup>ème</sup> mardis du mois (sauf août) de 9h30 à 11h à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines.

### DEGATS DE GIBIERS

Pour les dégâts de gibiers, vous pouvez vous adresser en mairie ou auprès des estimateurs en fonction des types de dégâts : dégâts de sangliers ou dégâts de grand gibier sur arbres

Estimateur de dégâts de sanglier :

Mr SCHWARTZ au Syndicat général des chasseurs

13, rue du Tivoli - 68100 MULHOUSE - tél. 03 89 31 82 65 - Fax 03 89 44 25 31

Estimateur de dégâts de « gibier rouge » (cerf, chevreuil...) :

Mr André HERMENT

2, Petit Rombach - 68160 Ste Croix aux Mines - tél. 03 89 58 83 12

## CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

Une permanence est assurée tous les 3<sup>ème</sup> vendredis matins à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie - 4, rue Wilson à Sainte-Marie-aux-Mines.

## INFORMATION RETRAITE

Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (C.R.A.V.)

36, rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX Tél. : 03 88 65 20 21

Les permanences se tiendront à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie - 4, rue Wilson à Sainte-Marie-aux-Mines

Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis de 8h30 à 11h30  
et sur rendez-vous de 13h30 à 16h (Téléphoner au 03 89 20 83 40)

## ALCOOLIQUES ANONYMES

Création de l' « Amicale de la croix bleue de Colmar et environs ». Amicale d'aide au malade alcoolique et de soutien à la cellule familiale.

Contact confidentiel les mercredis à 20h au centre médico social  
7, Avenue Zeller à Sainte Marie aux Mines - tél. : 03 89 58 44 28

## LES PERMANENCES DU C.A.U.E

*Vous avez l'intention d'entreprendre des travaux de construction?*

*Vous avez engagé des travaux?*

Le CONSEIL d'ARCHITECTURE d'URBANISME et de l'ENVIRONNEMENT  
est là pour vous aider.

Vous trouverez dans ces permanences un architecte qui répondra à vos questions, qu'elles soient d'ordre technique, administratif ou esthétique. Les permanences se tiennent **au siège de la communauté de communes du Val d'Argent dans le parc de la Villa Burrus tous les premiers vendredis du mois.** Contact : 03 89 58 83 45

## RECYCLAGE = CIVISME



### **COLLECTE DU VERRE**

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place des fêtes et à l'Espace Raymond HESTIN.

### **COLLECTE DES VIEUX PAPIERS**

Une benne sera placée tous les deux mois sur la place des fêtes.

### **COLLECTE DES HUILES MINERALES (huiles pour moteur uniquement)**

Un récipient est à votre disposition sur la place des fêtes.

### **COLLECTE DE VETEMENTS ET CHAUSSURES USAGES**

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place des fêtes.

### **COLLECTE DES PILES ET BATTERIES DE VOITURE**

Les piles de toutes formes sont à déposer en mairie.

Les batteries de voiture doivent être déposées à la déchetterie.

### **RAMASSAGE DES « ENCOMBRANTS » (GROSSES ORDURES).**

Une collecte est faite par trimestre à partir de 5 h du matin.

#### **♦ Les prochaines collectes : le 31 juillet et le 29 octobre**

**Sont collectés :** les appareils électroménagers, le mobilier, les jouets, le verre cassé (miroir, vitre, ampoule), le grillage...

**NE SONT PAS COLLECTES :** les pneus, la ferraille, le carton, les batteries

☒ pour l'emballage, utilisez des sacs plastiques et non des cartons.

***Si vous n'habitez pas sur le circuit de ramassage, prenez contact au 03 89 58 90 53.***

Le ramassage dans les écarts se fera par les services techniques durant les deux jours précédant la collecte faite par le sictom.

### **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES**

Tél. : 03 89 58 80 85 ou Sictom : 03 88 92 27 19

les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 8h45 à 12h et de 13h à 18h

**Profitez-en, les dépôts sont gratuits....**

# Les tarifs communaux pour 2002

LES SERVICES COMMUNAUX		2001 en FF	2001 en €	2002 en €	
<b>ORDURES MENAGERES</b>		<b>+15%</b>		<b>+35%</b>	
sur circuit	1 personne	511	77.94	105.23	
	2 personnes	858	130.76	176.53	
	3 pers. et plus	1028	156.71	211.56	
	résidence secondaire	858	130.76	176.53	
	commerces	1370	208.81	281.89	
	petits commerces	343	52.31	70.61	
	hors circuit	1 personne	310	47.28	63.83
		2 personnes	515	78.46	105.92
		3 pers. et plus	618	94.15	127.10
		résidence secondaire	515	78.46	105.92
commerces		822	125.33	169.19	
	petits commerces	206	31.38	42.37	
<b>EAU et ASSAINISSEMENT</b>					
	eau	6.3	0.9604	0.9600	
	assainissement	4	0.6098	0.6100	
	red. agence bassin	4.95	0.7546	0.8390	
	red de prélèvement	0.105	0.0160	0.0160	
	red. fond national	0.14	0.0213	0.0213	
	<b>total (prix au m<sup>3</sup>)</b>	<b>15.495</b>	<b>2.3622</b>	<b>2.4463</b>	
	Location du compteur par semestre	27	4.1161	4.1200	
<b>CONCESSION DE TERRAIN</b>		<b>2.0%</b>		<b>2.0%</b>	
	moins de 1 hectare	65.40	9.97	10.17	
	par ha supplémentaire	38.60	5.88	6.00	
	passage	131.00	19.97	20.37	
	Prise d'eau sur source communale			100.00	
	source	195.00	29.73	30.32	
	abri de chasse	343.00	52.29	53.34	
<b>LOCATION ENGINS COMMUNAUX</b>		<b>2.9%</b>		<b>3.9%</b>	
tarif horaire	buldozer	360.00	54.88	57.00	
	pelle mécanique	360.00	54.88	57.00	
	camion	260.00	39.64	41.00	
	ouvrier supplémentaire	98.00	14.94	15.50	
<b>CONCESSION DE CIMETIERE</b>		<b>1.4%</b>		<b>2.0%</b>	
	15 ans (1mx2m)	213.00	32.47	33.12	
	15 ans (2mx2m)	420.00	64.03	65.31	
	30 ans (1mx2m)	420.00	64.03	65.31	
	30 ans (2mx2m)	831.00	126.69	129.22	
<b>CAMPING</b>		<b>2.2%</b>		<b>2.0%</b>	
tarif journalier	Caravane	9.70	1.48	1.50	
	Camping car	16.80	2.56	2.60	
	Tente	4.60	0.70	0.75	
	Voiture	9.20	1.40	1.45	
	Moto	4.60	0.70	0.75	
	Adulte	13.80	2.10	2.15	
	Enfant (-7 ans)	7.60	1.16	1.20	
	Electricité tarif 1 (8A)	8.20	1.25	1.30	
	Electricité tarif 2 (10A)	10.70	1.63	1.70	
	Electricité tarif 3 (13A)	13.30	2.03	2.10	
	tarif mensuel pour "garage" (10% de réduction si contrat à l'année payable en avril)	Mai - juin - septembre (8A)			92.00
		mai - juin - septembre (13A)			107.00
		Juillet - août (8A)			184.00
		Juillet - août (13A)			199.00
autres mois				30.00	
	Taxe de séjour (+13 ans)	1.00	0.15	0.16	
<b>Photocopies</b>				<b>-12.5%</b>	
	A4	1.50	0.23	0.20	
	A3	3.00	0.46	0.40	

LES SERVICES COMMUNAUX		2001 en FF	2001 en €	2002 en €
<b>SAPIN DE NOËL</b>				<b>9,3%</b>
	Moyen	15,00	2,29	2,50
	Grand	30,00	4,57	5,00
<b>BOIS DE CHAUFFAGE</b>				<b>0,0%</b>
par commune (prix HT)	Hêtre	200,00	30,49	30,50
	Chêne	200,00	30,49	30,50
par l'acquéreur (prix HT)	Feuillus quartiers	40,00	6,10	6,10
	Feuillus rondins	25,00	3,81	3,80
	Petits rondins	0,00	0,00	0,00
<b>SALLE POLYVALENTE</b>				
<b>WEEK END (de vendredi 17h au lundi 10h)</b>		<b>2,0%</b>	<b>2,0%</b>	<b>3,1%</b>
avec cuisine	Pers. extérieures et Nouvel an	1530,00	233,25	240,00
	Rombéchats	765,00	116,62	120,00
	Associations	460,00	70,13	70,00
sans cuisine	Personnes extérieures	610,00	92,99	100,00
	Rombéchats	460,00	70,13	70,00
	Associations	350,00	53,36	55,00
Electricité	F/Kwh	1,00	0,15	0,16
Téléphone	F/unité	1,20	0,18	0,19
<b>JOURNEE</b>				<b>0,00</b>
avec cuisine et chauffage	Personnes extérieures	920,00	140,25	145,00
	Rombéchats et associations	510,00	77,75	80,00
	Usage commercial	1020,00	155,50	160,00
avec cuisine sans chauffage	Personnes extérieures	820,00	125,01	130,00
	Rombéchats et associations	400,00	60,98	60,00
	Usage commercial	920,00	140,25	145,00
sans cuisine avec chauffage	Personnes extérieures	510,00	77,75	80,00
	Rombéchats et associations	300,00	45,73	45,00
	Usage commercial	820,00	125,01	130,00
sans cuisine sans chauffage	Personnes extérieures	410,00	62,50	65,00
	Rombéchats et associations	200,00	30,49	30,00
	Usage commercial	720,00	109,76	115,00

Note : Pour tout règlement de factures émises par la commune ou la perception, n'arrondissez jamais les sommes dues, ni par excès, ni par défaut.

## LA VIE ASSOCIATIVE

Afin de profiter pleinement d'une vie active et conviviale, d'autres associations existent et vous attendent. Vous trouverez ci-après la liste avec leur responsable. Vous pouvez également vous adresser à la mairie au 03 89 58 90 53 ou à la communauté des communes au 03 89 58 83 45 pour connaître d'autres activités proposées dans le Val d'Argent.

Nom de l'association	Nom du responsable	Contact téléphonique
La Boule du Val d'Argent	Robert Chappuis	03 89 58 92 31
La Chorale Ste Cécile	Micheline Fréchar	03 89 58 95 82
La Musique Ste Cécile	Daniel Hisinger	03 89 58 41 23
La société de Pêche	Alain Weiss	03 89 58 40 44
Le Club Vosgien de Lièpvre – Rombach le Franc	Jérôme Hestin	03 89 58 59 33
Le Comité de la Cavalcade de Lièpvre – Rombach le Franc	Jean-Marie Kortmann	ou 06 86 93 30 69 03 89 58 90 14
Le Conseil de Fabrique	Richard Conreaux	03 89 58 94 74
Le Syndicat des Apiculteurs de Lièpvre - Rombach le Franc	Bernard Ohlmann	03 89 58 95 03
Les retraités du Val des Gouttes	Jean-Marie Bétrancourt	03 89 58 90 53
Les Amis de la Fête	Alain Lotz	03 89 58 85 06
Les Amis du Col de Fouchy	Guy Bousseton	03 89 58 40 59
Les Anciens Combattants	René Feil	03 89 58 92 76
Les Branchés	Corinne Barthel	03 89 58 41 61
Les Donneurs de Sang	Christiane Philippe	03 89 58 97 80
Les Parachutistes	Richard Marchal	03 89 58 97 19
L'amicale des Sapeurs Pompiers	Robert Stouvenot	03 89 58 97 71

# NOS JOIES, NOS PEINES

## LES NAISSANCES DE 2001

<b>UNTZ Florian</b> .....	né le 8 février 2001
De Eric UNTZ et Nicole EGELE	
<b>BAUEMLER Léa Hortense Nicole</b> .....	née le 30 mars 2001
De Pierre BAUEMLER et de Virginie GAUTHIER	
<b>BARTHEL Caroline Josette Berthe</b> .....	née le 4 juin 2001
De Patrick BARTHEL et Isabelle WANTZ	
<b>SCHNEPF Maxime</b> .....	né le 17 juin 2001
De Marie Gwénaëlle SCHNEPF	
<b>MAILLARD Alexandre Robert Thierry Christophe</b> .....	né le 14 août 2001
De Thierry MAILLARD et Elisabeth COUTY	
<b>PION Mattis Louis Michel</b> .....	né le 27 décembre
2001	
De Christian PION et Anne Marie COLLAERT	

## LES MARIAGES DE 2001

<b>PAILLOUX Thierry et ROYAL Cathy</b> .....	le 30 mars 2001
<b>LAURENT Christophe et TALL Yaye</b> .....	le 16 juin 2001
<b>COELSCH Frédéric et JEHEL Frédérique</b> .....	le 23 juin 2001
<b>FRICADEL Gêrôme et SCHNEIDER Sandra</b> .....	le 30 juin 2001
<b>WEILLER Olivier et EGELE Monique</b> .....	le 21 juillet 2001
<b>PETITDEMANGE Laurent et SCHILDKNECHT Maud</b> .....	le 28 juillet 2001
<b>KORTMANN Yannick et STOUVENOT Julia</b> .....	le 4 août 2001
<b>BATAILLE Hervé et ANCEL Delphine</b> .....	le 29 septembre 2001
<b>GIRARDIN Eric et TANGUY Marilyn</b> .....	le 6 décembre 2001

## LES GRANDS ANNIVERSAIRES DE 2001

93 ans de notre doyen <b>Charles ANDRE</b>	le 25 mai 2001
97 ans de notre doyenne <b>Louise MENETRE</b>	le 10 novembre 2001

### *90 ans*

<b>Marcelline TOURNEUR</b>	le 3 avril 2001
<b>Ernestine DUCARME</b>	le 30 juin 2001
<b>Jeanne MAIGRAT</b>	le 16 août 2001

*Noces de Platine* pour 60 ans de mariage  
**Mr et Mme Robert WASSER**

le 14 juin 2001

## LES DECES DE 2001

<b>ABSALON Aurore Suzanne</b> décédée le 5 février 2001 à Strasbourg
<b>FRANTZ Jean-Baptiste</b> décédé le 30 mars 2001 à Colmar
<b>ROTH Alphonse Alfred</b> décédé le 31 mai 2001 à Ste Marie aux Mines
<b>DIDIERJEAN Paul Edmond</b> décédé le 12 juillet 2001 à Strasbourg
<b>BENOIT née PHILIPPE Rose Marie Louise</b> décédée le 31 juillet 2001 à Sélestat
<b>DIDIERJEAN Bernard Louis Charles</b> décédé le 11 septembre 2001 à Sélestat
<b>STOUVENOT Lucien</b> décédé le 3 novembre 2001 à Colmar